

## **Déclaration liminaire de la FNEC FP FO 49 – CSA - 24 juin 2025**

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA du Maine et Loire,

Notre instance se tient quelques jours après l'annonce du bombardement sur l'Iran par les Etats Unis, de la réplique de l'Iran au Qatar... C'est à une escalade guerrière à laquelle nous assistons !

Notre instance se tient aussi quelques semaines après l'interception de la Flottille de la Liberté qui acheminait de l'aide humanitaire vers Gaza. Notre fédération a appelé ses adhérents à participer aux manifestations organisées pour exiger la libération immédiate des membres de la flottille et l'arrêt du génocide à Gaza. Comme le déclare notre Secrétaire Général, Frédéric Souillot, dans un courrier adressé au président de la République : *"Pour Force Ouvrière, un avenir de paix durable et de sécurité doit être assuré pour ces populations afin qu'elles puissent se construire un avenir pour elles-mêmes et leurs enfants. Paix, Pain, Liberté!"*

Notre fédération rappelle son attachement à la paix, et sa revendication d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, en Ukraine, et partout dans le monde.

Notre instance se tient également quelques semaines après l'annonce de la sanction à la collègue de Sens, dans l'Yonne. Elle a reçu un blâme pour avoir observé une minute de silence avec ses élèves et à leur demande, en hommage aux victimes de Gaza, qui sont pour partie des jeunes, comme eux. la FNEC FP FO 49 était présente au rassemblement organisé le mercredi 28 mai à 14H devant l'Inspection Académique pour exiger la levée de sa suspension !

Honte à ceux qui ont pris cette décision. Cette minute de silence pour le peuple palestinien, face à des mois de silence sur le génocide à Gaza, c'est une minute de trop pour le président Macron et son gouvernement. Car la répression ne s'arrête pas là, des lycéens de Joué les Tours ou des enseignants du collège Flora Tristan de Paris sont inquiétés pour des drapeaux ou des banderoles. C'est inadmissible.

Le mouvement syndical est un élément central de la défense des travailleurs contre les conséquences de la guerre et de l'exploitation. Comme syndicat de l'enseignement, nous sommes avec nos élèves, nos étudiants ou nos collègues qui manifestent leur indignation face aux destructions et aux meurtres d'enfants dans la bande de Gaza.

La guerre, c'est également pour les pays qui la font, de l'argent détourné des services publics pour fabriquer des armes. La FNEC FP-FO dénonce le budget 2025 d'une austérité sans précédent, et les prévisions avancées par le gouvernement pour le budget 2026. Ce sont ainsi 40 milliards d'euros qui seront confisqués aux budgets de la sécurité sociale et des services publics alors que dans le même temps, les entreprises privées encaissent 200 milliards d'euros d'aide par an sans contrepartie.

Le message envoyé par le gouvernement est clair : l'augmentation des salaires et du point d'indice revendiquée par les salariés et leurs organisations syndicales depuis des années n'est pour lui pas à l'ordre du jour. Pas plus que ne le sont les recrutements de personnels, de toutes les catégories de personnels, dont manquent cruellement toutes les écoles, les établissements et les services pour permettre au service public d'éducation de fonctionner. Car c'est une donnée qui ne cesse d'augmenter mois après mois : le manque de personnels est devenu une source de risque psycho social importante, qui se traduit parfois par un arrêt maladie. Et c'est bien ce manque de moyens, de personnels que nous dénonçons dans une situation où une agent de l'École de la République est morte, poignardée par un élève parce que les coupes budgétaires régulières ont mené à la réduction du nombre d'infirmières et de psychologues scolaires qui auraient pu repérer et accompagner cet élève.

Face à ce mépris, les mobilisations se poursuivent, regroupant parents, enseignants, élus, qui n'acceptent pas de voir se dégrader les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants.

Pour faire entendre leurs demandes, ils se sont constitués en comités départementaux, puis regroupés en un comité national pour coordonner leurs actions sur le territoire. Le 15 mars et le 2 avril, des délégations de toute la France sont montées chercher les moyens là où ils se trouvent : au ministère. A deux reprises, des représentants des comités ont été reçus au ministère pour porter des dossiers concrets et réclamer les postes nécessaires. La ministre doit répondre aux revendications, les conditions de travail ne sont plus tenables dans les écoles.

Quid de la liste complémentaire, qui a été recrutée en intégralité dans notre département l'année dernière ? Nous avons transmis un courrier à madame la rectrice le 13 juin, dont nous vous donnons copie, pour demander à nouveau l'ouverture des listes complémentaires a minima pour un recrutement similaire à celui de 2024, et leur ré-abondement pour répondre aux besoins dans le département.

Au manque de remplaçants, aux fermetures de classes, à la surcharge de travail, s'ajoute les difficultés dans la gestion d'élèves accueillis sans AESH ou d'élèves scolarisés en milieu ordinaire faute de place dans un établissement social ou médico-social.

La situation n'est pas prêt de s'améliorer vu les propos de la ministre lors du comité de suivi de l'école inclusive du mois de février pour qui la réponse unique est la substitution de la pédagogie aux soins.

Elle a beau prétendre qu'il s'agit de rendre l'école plus inclusive, l'externalisation des ESMS, la transformation des personnels médico-sociaux en personnels ressources itinérants, les dispositifs de type DAR n'ont en réalité que l'objectif cynique de faire toujours plus d'économies sur le dos des élèves les plus fragiles. L'ancien ministre délégué chargé de la réussite scolaire, reconnaissait lui-même en audience que : « Le nombre de place dans les ESMS a été limité artificiellement au nom de la promesse, ou plutôt du dogme, selon lequel tous les élèves pouvaient aller en école ordinaire. Une place en ESMS coûte 40 000 € par an tandis qu'une place en classe ordinaire ne coûte que 9 000 € par an... ». Ce sont les personnels, en particulier AESH et enseignants, et les élèves qui subissent les conséquences de ces politiques.

La transformation des PIAL en PAS ne va en rien arranger la situation, elle ne représente au mieux qu'un tour de passe-passe avec la notification de la quotité d'accompagnement à la main de l'Education Nationale : il ne s'agira plus d'accompagner les élèves à la hauteur de leurs besoins, mais de les accompagner à la hauteur des moyens dont disposera le département. Nous constatons dans votre projet pour le Maine et Loire la création d'un PAS au collège de Seiches sur la Loire en remplacement du PIAL.

La FNEC FP-FO refuse le dogme de l'inclusion systématique et forcée. Elle défend résolument le droit pour tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Elle défend l'enseignement spécialisé, ses postes, ses classes et ses établissements sociaux et médico- sociaux.

Enfin, le maintien de la semaine de 4 jours et demi alors que 96 % des communes de France sont à 4 jours, ne participe pas à améliorer les conditions de travail des collègues. Pour la FNEC FP FO, la semaine de 4 jours doit devenir au plus vite le rythme national en Maine et Loire. En effet, la « convention citoyenne sur les temps de l'enfant » lancée en grande pompe par le président Macron, avec des propositions plus dangereuses et démagogiques les unes que les autres, n'est là que pour faire diversion ou simplement pour contraindre les enseignants à effectuer plus d'heures de présence depuis que l'annualisation du temps de travail a été décidé.

Le SNUDI-FO avec sa fédération la FNEC-FP-FO revendique :

- l'abandon des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires d'enseignants, de psychologues, d'infirmières et de médecins scolaires ;
- l'arrêt de la territorialisation de l'École publique, l'abrogation de la loi Rilhac, de ses décrets d'application et du projet de circulaire sur la direction d'école ;
- une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 25 ans ;
- l'abrogation du jour de carence et le retour à une indemnisation à 100% des jours d'arrêt maladie ;
- un statut de fonctionnaire et un temps plein de 24 heures pour les AESH ;
- le retrait de l'Acte 2 de l'École inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL.

Lors de ce CSAS D, nous reviendrons sur les dossiers des écoles qui n'ont toujours pas obtenu satisfaction et notamment sur la décision de fermer deux classes pour une école de deux classes à Chanzeaux, cela revient bien à la décision de fermer une école publique... Pour la FNEC FP FO 49, cette décision est inacceptable !